

**Avis d'Appel Public à la Concurrence
ATTESTATION DE PUBLICATION**

Document généré le **lundi 24 février 2020 à 10:08**

S-PA-728618 24/03/20 Avis en attente de pli

2020-S-0009/BO 24/02/20 Procédure Ouverte

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Thi-anh VU

Numéro de la consultation : 2020-S-0009 EXTENSION ET RENOVATION DU
MUSEE ZIEM- ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - QUALITE
ENVIRONNEMENTALE BDM

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 24/02/20	24/02/20	2	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

Service : CP

Référents : Thi-anh VU

Classification CPV :

Principale : **71336000** - Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge
des Travaux et de la Co
Hôtel de Ville
avenue Louis Sammut
BP 60101 - 13692 Martigues cedex
Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Numéro de la consultation : 2020-S-0009 EXTENSION ET RENOVATION DU MUSEE ZIEM- ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - QUALITE ENVIRONNEMENTALE BDM
Référence	2020-S-0009/BO
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Lieu d'exécution	Musée Ziem 13500 MARTIGUES
Durée	70 mois
DESCRIPTION	La Ville de Martigues souhaite que soit pris en compte l'aspect "qualité environnementale et développement durable" pour son projet d'extension et de rénovation du musée Ziem. Elle a décidé d'inscrire cette opération dans une démarche "Bâtiments Durables Méditerranéens" (BDM), qui donne un cadre méthodologique adapté aux spécificités climatiques du bassin méditerranéen et à chaque typologie de bâtiments. Pour cela, elle doit choisir un partenaire qui devra mener à bien tous les aspects de cette démarche, dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage "Qualité Environnementale/BDM". La mission de ce prestataire comprendra : - l'assistance aux étapes de programmation, de conception et de

réalisation du projet

- la vérification du fonctionnement du projet par rapport aux objectifs visés, cela durant les 2 premières années d'exploitation.

Ce prestataire aura également pour mission de présenter le projet en commission d'évaluation BDM à différents stades d'avancements : conception, réalisation, fonctionnement. Il sera par conséquent nécessaire que cet intervenant soit agréé comme accompagnateur BDM. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

Code CPV principal

71336000 - Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme

Prestation divisée en lots : Non

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Détail par phase des missions confiées au titulaire : MISSION - PROGRAMMATION MISSION - CONCEPTION MISSION - CHANTIER MISSION - RECEPTION ET EXPLOITATION MISSION - EVALUATION MISSION - AIDE A L'OBTENTION DES SUBVENTIONS MISSION

Phase 1 : Extension du Musée

Phase 2 : Réhabilitation du Musée

Phase 3 : Construction d'une extension supplémentaire pour centraliser les réserves du Musée

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Aucune clause de garantie financière prévue.

Financement Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisables mensuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.

Forme juridique Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la

prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique
40 % : Prix des prestations

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur administratifs

COMMUNE DE MARTIGUES
DGST - Commande Publique
Hôtel de Ville
Tél : 04.42.44.37.26 / 32.64 / 37.40 / 30.72
13692 Martigues

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **24/03/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les candidats se présentent dans les conditions suivantes : Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-S-0009 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Envoi le 24/02/20 à la publication